

—Je crois, fit le chef de la sûreté, qu'il faut renoncer à unir les deux affaires, et qu'il est plus simple de les instruire séparément.

—Vous pouvez avoir raison ! répondit le magistrat. Cette épreuve, dont j'espérais beaucoup semble le démontrer. Et, pourtant, je persiste à trouver bien étrange cette parfaite similitude des blessures. Quand cet enfant aura la force de marcher, nous nous occuperons activement de cette affaire.

Et le juge d'instruction se retira suivi du chef de la sûreté.

—Cet enfant m'intéresse vivement, reprit-il, lorsqu'il fut remonté dans la voiture qui l'avait amené avec son compagnon. Il y a dans le crime dont il a été victime quelque chose d'explicable. On ne tue pas pour tuer.

Or, le vol ne peut avoir été ici le mobile du crime, ni la vengeance. Il est trop misérable et trop jeune pour cela ? Possédait-il quelque secret dont on aura voulu empêcher la révélation ?

—Cette raison me paraît la plus probable, repliqua le chef de la sûreté.

—Malheureusement, son mutisme nous gênera beaucoup !

—On peut y remédier, monsieur le juge d'instruction.

—Comment cela ?

—En plaçant près de lui un professeur des " Sourds et muets, " qui lui apprendra à lire, à écrire, et à parler par signes, ainsi que font ceux qui sont privés de la parole et qui arrivent, néanmoins, à s'exprimer aussi clairement que vous ou moi.

—Voilà une merveilleuse idée ! s'écria M. Didier de la Tour. Rien de plus simple, en effet : Cela tranche la difficulté, et nous permettra de savoir la vérité, toute la vérité, sur ce crime mystérieux.

XXVI.

Il y a bien longtemps que les événements de ce récit nous ont forcé de négliger deux personnages qui, au début, avaient joué un rôle assez important. Nous voulons parler de Furet et Chatoyant, la " Quille " et la " Boule ", les deux agents mar-chés chargés par Me Ferté de retrouver la trace de Julie.

On se rappelle qu'après avoir fini par découvrir l'existence de la jeune fille, ils avaient essayé de tirer, comme on dit, " deux moutures d'un même sac " en se faisant payer par la fille naturelle du comte d'Esparre, la nouvelle qu'ils lui apportaient, bien qu'ils fussent déjà grassement payés de leur peine par le tuteur de Jeanne.

On se rappelle également quelle avait été leur déconvenue et comment Prosper Martin les avait mis à la porte en les menaçant de sa canne.

On n'a pas oublié davantage comment, ayant juré de laver cet affront par quelque vengeance intelligente et lucrative, ils avaient pénétré, avenue Trudaine, chez Julie, où ils n'avaient point trouvé l'argent qu'ils espéraient lui voler.

En revanche, dans un tiroir, ils avaient découvert le testament du comte Lucien d'Esparre, dont Chatoyant, le trouvant singulier, avait pris copie, se disant qu'un jour ou l'autre, puisqu'il était question de Julie Verdier, ces renseignements pourraient peut-être leur servir.

Mais, depuis deux mois que nous avons quitté les deux compagnons, bien des événements s'étaient passés, et notamment celui-ci : Chatoyant était mort !

On n'est pas parfait, après tout. Or, Chatoyant, parmi les dons heureux qui embellissaient sa riche nature, Chatoyant,

di-ous-nous, comptait une faiblesse, un de ces péchés mignons dont ne sont pas exempts les hommes les plus remarquables.

Chatoyant était gourmand !

Il mangeait beaucoup, et mangeait avec voracité, il se bourrait comme un canon, surtout quand il avait moné à bien quelque affaire épineuse et empoché un honnête bénéfice.

Chatoyant, s'ennuyant à mourir un jour que Furet l'avait quitté, voulut chercher une consolation dans son vice favori. Il se consola tant, qu'il en eut une indigestion, dont il mourut dans les bras de son ami fou de douleur.

C'est donc plus maigre, plus pâle, plus sinistre, plus long dans ses habits de deuil, plus croquemort que jamais, que nous retrouvons Furet, seul et triste, dans l'appartement occupé jadis par Oreste et Pylade.

Pendant la maladie de Chatoyant et après sa mort, Furet ne s'était occupé de rien.

Tout entier à son " veuvage ", il n'était point sorti, et, depuis un mois, il n'avait pas même lu les journaux, mine féconde où le moindre des " faits divers " leur donnait souvent une de ces idées heureuses, dont ils vivaient. Il ignorait donc ce qui se passait dans Paris, et s'y trouvait presque aussi dépaysé que s'il y eût été étranger.

Un matin, il se résolut à " rentrer dans le courant ". Il alla donc déjeuner modestement, suivant son habitude, dans une sorte de petite crêmerie, puis se rendit au café pour y consulter les journaux.

Au restaurant, au café, on fut étonné de le voir seul. On lui en demanda la cause ; il la dit, en versant des larmes abondantes, puis, ayant essuyé ses yeux rougis, ce qui ne l'embellissait pas, cessant enfin de parler de son " compagnon d'armes ", il demanda la " Gazette des Tribunaux " qu'il se mit à parcourir rapidement, tout en prenant quelques notes au crayon.

La théorie de Furet, comme celle de feu Chatoyant, lorsqu'il vivait, c'était que pour un " malin ", il y a toujours quelque chose à " barboter " dans le crime des autres.

Tout à coup, les petits yeux de la " Quille " s'ouvrirent aussi grands qu'il leur était possible.

Furet venait de tomber sur le récit du crime accompli rue de l'Université. On y racontait la mort du comte de Noiville ; l'arrestation de Jeanne d'Esparre et du docteur Robert Dauray, en faisant connaître les principales charges qui pesaient sur les deux prévenus.

—Oh ! oh ! oh ! fit Furet sur un " crescendo " plein d'éloquence, lorsqu'il eut terminé sa lecture. Qu'est-ce que cela signifie ?

Il plongea son front dans ses mains osseuses.

—Le comte de Noiville ! murmura-t-il, assassiné par sa femme et l'ami de cette dernière. Mademoiselle d'Esparre... Mais c'est la fille de ce Lucien d'Esparre qui a laissé un testament si étrange. C'est la sœur naturelle de Julie Verdier, qui nous a si bien filoutés, Chatoyant et moi, du bénéfice que nous espérions lui extorquer, quand nous nous sommes présentés chez elle, au nom de Me Ferté, le notaire de la rue de Navarin !

" Ah ! Jeanne d'Esparre s'est mariée, et son mari a été tué la nuit de ses noces ! Voilà qu'il est singulier. Il me semble qu'en lisant le testament copié par Chatoyant, nous avions souligné certains passages... Tiens ! tiens ! tiens ! mais j'ai cette copie à la maison. Il faut la relire ! Il faut surtout étudier tous les détails du crime commis rue de l'Université.

Furet réfléchit encore quelques minutes, puis relevant la